



Le petit journal du 14ème

Bulletin édité par le comité FNACA du 14ème
Siège social: Mairie du 14ème, 2 rue Saillard
2ème trimestre 2026 N°62
(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Afrique du Nord)



Jeudi 19 mars 2026,

Le comité FNACA14 vous invite à la journée Nationale du souvenir et du Recueillement pour le 64ème anniversaire du Cessez-Le-Feu en Algérie

Programme de la journée :

9h15 : Père Lachaise devant le monument dédié aux **753** parisiens morts pour la France, devant la stèle des disparus d'**Abdellys**, et la stèle des tués par l'**O.A.S.**

10h15 : Place du 19 mars 1962, **Paris 12ème**.

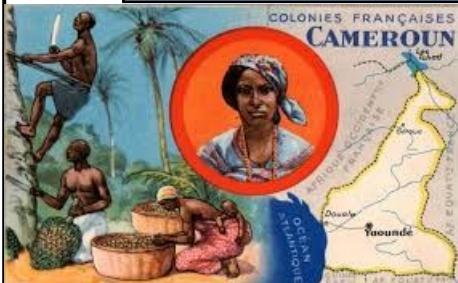
11h30 : Devant le monument aux morts de la **Mairie du 14ème** en présence de Madame La Maire **Carine Petit**, des élus et des autorités civiles et militaires.

16h : Quai Jacques Chirac (ex **quai Branly**) en présence de Madame **Alice Rufo**, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées et des Anciens combattants.

18h30 : **Arc de Triomphe**, ravivage de la flamme, en présence de Madame **Alice Rufo** et de Madame **Anne Hidalgo**, Maire de Paris.



France Cameroun, une autre guerre oubliée, un conflit en parallèle avec l'Algérie 1950-1970



L'Armée Française a mené une guerre occulte, entre 1950 et 1970, contre les indépendantistes, l'U.P.C
 - Union Populaire Camerounais - qui a fait de nombreuses victimes estimées entre 60000 et 120000 morts.



Selon certains historiens plusieurs villages ont été rasés avec des populations déplacées.

Le conflit est resté largement censuré sur les sites officiels Français et Camerounais pendant des décennies.

La France n'a jamais reconnu officiellement ce conflit comme une guerre coloniale contrairement à l'Algérie, mais elle a utilisé les mêmes méthodes de répressions, elle est parvenue en quelques années à éradiquer les militaires contestataires et a installé à Yaoundé une dictature profrançaise.

Les archives militaires françaises sont longtemps restées classifiées.

Le Cameroun indépendant sous **Ahidjo** puis **Biya** les dirigeants ont, eux aussi entretenu le silence.



Ahmadou Ahidjo,
Premier Président
de la république du Cameroun



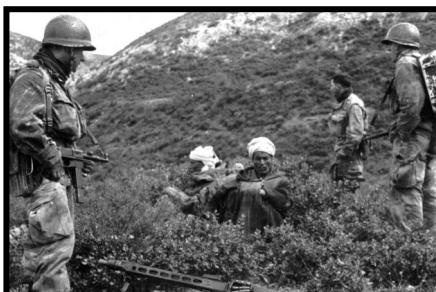
La bataille des frontières en 1958

Axel Balland (historien)

La « bataille des frontières » constitue l'affrontement le plus important de la guerre d'Algérie. Elle se déroule, au sens large, du 21 janvier au 28 mai 1958. Cette année-là, l'Armée de libération nationale (A.L.N.) tente d'infiltrer des katibas armées depuis la Tunisie à travers le barrage électrifié mis en place par l'armée française. Pour contrer cette menace, le **général Salan**, commandant en chef des forces françaises en Algérie, confie au général **Paul Vanuxem**, à la tête de la 2^e Division d'Infanterie Motorisée, la défense du secteur Est-Constantinois. Un dispositif militaire considérable est alors déployé, associant régiments d'infanterie, unités blindées, parachutistes et artillerie. Le principal point de passage se situe entre Mondovi et Souk-Ahras, face aux bases tunisiennes de Ghardimaou.

Du 28 avril au 3 mai 1958 se déroule la bataille de Souk-Ahras, marquée par le lancement de l'« offensive des 1 000 » par le F.L.N. Dès le 28 avril, une première katiba est détruite à Aïn-Thamimine par un important groupement de forces comprenant notamment le 1^{er} Régiment étranger de parachutistes (1^{er} REP), le 14^e Régiment de chasseurs parachutistes (14^e RCP), le 60^e Régiment d'infanterie (60^e RI), le 26^e Régiment d'infanterie motorisée (26^e RIM), le 153^e RIM, le 3^e Groupe de compagnies nomades d'Algérie (3^e GCNA) et le 31^e Régiment de dragons. Le lendemain, quatre katibas tentent à leur tour de franchir la frontière dans le secteur du 9^e RCP, qui subit le premier choc sur le djebel el-Mouhadjène, au prix de 28 parachutistes tués. Face à la gravité de la situation, le général **Vanuxem** rassemble l'ensemble de ses forces et prend personnellement le commandement sur le terrain. Il engage alors six bataillons d'infanterie, trois régiments parachutistes (1^{er} REP, 9^e et 14^e RCP), un groupement blindé, tandis que deux régiments parachutistes supplémentaires — le 2^e REP et le 18^e RCP — sont appelés en renfort.

Malgré des pertes françaises significatives (47 morts et 68 blessés), l'assaut est finalement brisé : sur environ 1 300 combattants de l'A.L.N., seuls une trentaine parviennent à franchir le barrage. La coordination efficace des unités par le **général Vanuxem** joue un rôle décisif dans ce succès. Au total, sur quatre mois d'opérations, l'armée française enregistre 273 tués et 736 blessés, tandis que l'A.L.N. perd au moins 4 000 hommes, compte 600 prisonniers et abandonne des milliers d'armes. Le barrage tunisien démontre ainsi son efficacité stratégique.



Le 29 mai 1958, le **lieutenant-colonel Jeanpierre**, chef de corps du 1^{er} REP, trouve la mort lorsque son hélicoptère Alouette II s'écrase dans le secteur de Guelma. Ancien résistant et déporté, sa disparition provoque un choc moral considérable au sein du régiment.
..../.....

Suite de la page 3 : Récit d'un sergent secrétaire du chef de corps du 15/3 :

« Les T6 bombardaient où les fells étaient encerclés dans la cuvette (...) par la Légion, les parachutistes, les 15/2, 15/3 et le 26, tout le monde était de la partie. Ça a duré une semaine, c'était en mai : Il faisait très chaud, ça sentait une odeur très répandue : les corps sont restés sur le terrain pendant plusieurs jours. J'étais au PC du colonel Delcros, j'étais au courant de ce qui se passait car je voyais les comptes rendus arriver. Je suivais le colonel sur le terrain et gardait le PC sur un piton. Il y a eu 11 morts au régiment.



C'est avec beaucoup de tristesse que la FNACA14 a assisté aux obsèques de **Claude Cadudal** le 30 janvier 2026 au cimetière de Montrouge. **Claude** était un des plus fidèles du comité, nous adressons à la famille nos très sincères condoléances et notre profonde sympathie.



Nous venons d'apprendre la disparition de **FICHER Alfred** à la fin de l'année 2025.
Alfred était un adhérent de longue date à la **FNACA**.
Nous présentons à la famille, notamment à sa fille nos très sincères condoléances.

N'oubliez pas de reprendre- pour les retardataires - votre carte 2025-2026



celle-ci est valable du 01/09/2025 au 31/08/2026

Votre adhésion est vitale pour la vie de votre comité

Nom : Prénom :

Date de naissance : Tél :

Adresse :

Code Postal : Courriel :

La cotisation est de 25€ pour l'année et 10€ pour le calendrier et pour ceux qui le peuvent un don pour nos amis en difficultés et pour le « Petit Journal du 14ème ».

FNACA14, Mairie du XIVème, 2 place Ferdinand Brunot 75675 Paris Cedex 14.

La permanence est le deuxième vendredi du mois de 10h à 12h,

n'hésitez pas à prendre rendez-vous :

Rémy Le Coz, 06 13 42 32 92, ou Marie-France Delangle, 06 87 19 10 82, ou comitefnaca75014@orange.fr ou rmlecoz@gmail.com